

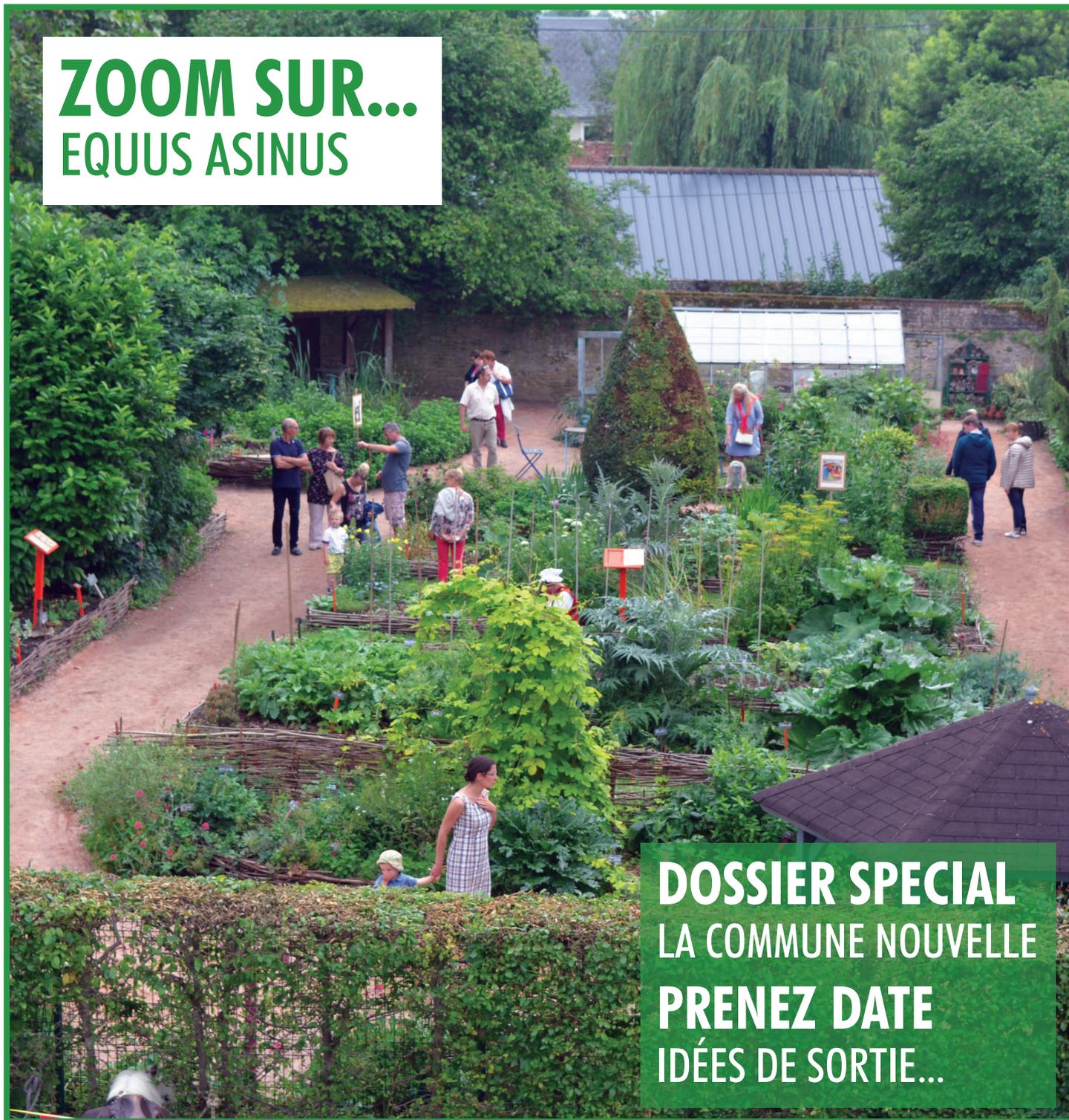
Saint-Pierre-en-Auge

la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

JUIN 2018 - N°1

ZOOM SUR...
EQUUS ASINUS



DOSSIER SPECIAL
LA COMMUNE NOUVELLE
PRENEZ DATE
IDÉES DE SORTIE...

Rejoignez-nous sur :



WWW.SAINT-PIERRE-EN-AUGE.FR



COMMUNE DE SAINT PIERRE EN AUGE



**Saint-Pierre
en-Auge**

Naturellement Normandie

C'EST L'ACTU

Budget, Patrimoine, école, ...

4 à 9

**DOSSIER SPÉCIAL**

Commune Nouvelle

10/11

**ZOOM SUR...**

Equus Asinus

12

**PRENEZ DATE !**

Idées de sortie

13

**RETOUR SUR...**

Les événements passés

14

**TRIBUNE DES ELUS**

Expression municipale

15

**Urgences/Santé**

Samu.....	15
Pompiers.....	18
Police/Gendarmerie.....	17
SOS Médecins.....	36 24
Pharmacie de Garde.....	32 37
Appel d'Urgence Européen.....	112

Contacts Utiles

Mairie de Saint-Pierre-en-Auge.....	02 31 20 73 28
Services Techniques.....	02 31 20 86 46
C.C.A.S.....	02 31 20 47 20
Point Info 14.....	02 31 20 47 21

EDITO

Madame, Monsieur,



Depuis janvier 2017, élu Maire de Saint-Pierre-en-Auge, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie en charge des sports et jeunesse, je travaille avec mon équipe municipale (les adjoints, les maires délégués et les conseillers municipaux), à structurer notre territoire afin de développer une ambition commune : celle d'un projet cohérent et durable qui apporte un service public de qualité, d'équité et de proximité à ses habitants. Pour relever ce défi, l'ensemble des élus est mobilisé quotidiennement pour défendre les valeurs du monde rural.

La fusion des 13 communes en Commune Nouvelle avec la création des trois pôles de proximité (St-Pierre-sur-Dives, Ste-Marguerite-de-Viette et l'Oudon) permet aux habitants d'avoir une relation fonctionnelle permanente avec la municipalité.

Elle nous permet également de renforcer la représentativité de notre territoire et de peser sur les décisions au sein de la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie.

Nous avons à cœur de défendre notre projet de territoire en créant une culture commune, en mutualisant nos ressources et en veillant à notre équilibre financier afin de nous permettre d'investir pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Ainsi, nous préparons notre avenir et celui de nos enfants : une nouvelle gendarmerie, la construction d'un nouvel EHPAD, le projet d'une nouvelle piscine, l'aménagement du site naturel du Billot, ...

La première édition de ce journal municipal semestriel doit être le trait d'union entre les élus et les concitoyens.



La première édition de ce journal municipal semestriel doit être le trait d'union entre les élus et les concitoyens. Il doit vous permettre d'être informé sur les réalisations, les projets et les services que nous portons ainsi que sur les actualités qui rythment votre quotidien.

Il se doit également d'être votre guide pratique afin de vous aider dans vos démarches et vous informer sur les activités culturelles et festives à ne pas manquer. Ce journal s'inscrit dans une volonté d'information plus claire et accessible pour chacun de vous.

Je tiens à remercier tous nos agents qui ont fait preuve durant ces mois de réorganisation d'une grande capacité d'adaptation à ces nouvelles procédures administratives et techniques.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture ! »

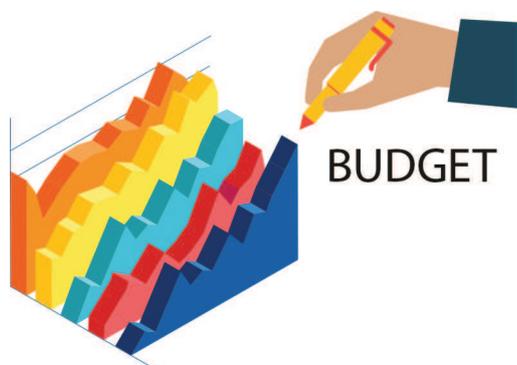
Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge

Nous avons à cœur de défendre notre projet de territoire en créant une culture commune, en mutualisant nos ressources et en veillant à notre équilibre financier.

Vous pouvez rencontrer le maire de Saint-Pierre-en-Auge sur rendez-vous. Pour plus de renseignements, merci d'appeler au 02 31 20 73 28.

Actualités

Le Budget de la Commune



A compter de 2018, le conseil municipal a voté la mise en commun des excédents budgétaires des communes déléguées afin de permettre à Saint-Pierre-en-Auge de conduire un programme d'investissement. Pour cette année 2018, le budget s'équilibre à 16 000 000 €.

D'où viennent les recettes ?

- € Des impôts et des taxes.
- € Des dotations et subventions du Département, de la Région et de l'Etat.
- € Des produits des services (ex. : loyers, restauration scolaire, ...).

COMMENT EST VOTÉ LE BUDGET ?

Il est voté par le conseil municipal. La tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Il permet d'informer l'assemblée sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Quelles sont les principales actions budgétisées en 2018 ?



Administration générale

Dépenses de la collectivité en énergie, fournitures, assurances, cotisations, ...

2 000 000 €

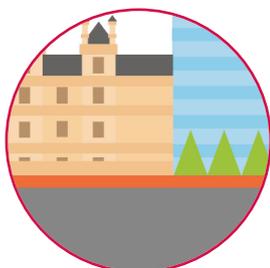
Environnement et Espaces Publics

615 000 €



Patrimoine

2 700 000 €



Travaux et Voiries

660 000 €

Subventions aux Associations du territoire

310 000 €



Scolaire et Jeunesse

760 000 €



Sport, Culture et Loisirs

370 000 €

Actualités

Le Patrimoine

La commune de Saint-Pierre-en-Auge avec ses 13 communes déléguées possède un riche patrimoine. On y compte pas moins de 25 églises !

Le programme de restauration 2018 concerne 4 chantiers et représente une dépense de 1 606 000 € dont il faut déduire 1 239 168 € de subventions (Etat, Conseils Départemental et Régional) et indemnité d'assurance.

Travaux de consolidation de la Tour Saint-Michel

A l'occasion des travaux de réhabilitation des bâtiments conventuels, rue de l'église, une importante instabilité de la Tour Saint-Michel de l'église abbatiale a été mise en évidence. Les causes en sont anciennes et se sont accumulées au fil des transformations subies par l'abbaye. Des études techniques et des analyses ont été menées dès lors pour y remédier. Ces problèmes de fissures et de devers du mur ouest de la tour se sont révélés suffisamment graves pour arrêter le chantier en cours, depuis mai 2017.

Début mars 2018 l'opération de consolidation de la tour a débuté pour une période de 9 mois.

Il s'agit de renforcer les fondations par des injections de résine, de consolider les murs par des tirants, de reprendre les maçonneries et de rectifier les ouvertures. Ces travaux d'une grande complexité technique sont le préalable indispensable à l'achèvement de la dernière tranche de la réhabilitation des bâtiments conventuels. Avec l'appui de la Fondation du Patrimoine nous avons présenté le dossier à la candidature pour la mission Stéphane Bern.

Bonne nouvelle : il figure parmi les 270 candidatures sélectionnées. Le 31 mai dernier, Françoise FRANÇOIS, maire adjoint, a représenté notre commune à la réception donnée à l'Elysée en l'honneur des personnalités engagées pour le patrimoine.

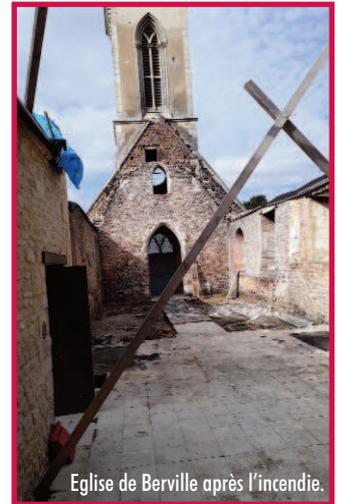
En parallèle, nous lançons dès à présent une campagne de souscription à la Fondation du patrimoine. Vos dons pour la Tour Saint-Michel seront déductibles à 66 % de vos impôts.

N'hésitez donc pas à nous soutenir grâce au bulletin de souscription ci-joint.

Nous lançons dès à présent une campagne de souscription à la Fondation du patrimoine.



La Tour Saint-Michel



Eglise de Berville après l'incendie.

Eglise de Berville

Suite à l'incendie du 7 janvier 2017, les missions d'expertise avec les assurances ont conclu que l'indemnisation proposée permettait de reconstruire l'église dans une configuration similaire. Le conseil municipal a délibéré dans ce sens le 19 juin 2017. Le maître d'oeuvre choisi, Benoît Maffre, architecte du patrimoine, a présenté son projet à la population lors d'une réunion publique le 24 janvier au Billot.

A l'issue de la consultation des entreprises, qui permet de respecter l'enveloppe financière, le conseil municipal a réaffirmé sa volonté le 4 avril 2018. **Sur un total de travaux, honoraires compris, de 687 000 €, après déduction de l'indemnité d'assurance, il restera 15 000 € à charge de la commune.**

Les travaux de reconstruction débuteront en juin pour une période de 9 mois.

Eglise Saint-Aubin de Vieux-Pont-En-Auge

Restauration générale : une première tranche de travaux a permis en 2017 de restaurer la sacristie. La deuxième tranche a débuté en mai. Elle concerne le chœur et la nef, les menuiseries, la couverture et l'électricité. De plus, les 3 retables de l'église seront restaurés. **Cette opération a été initiée dès 2015 par la commune de Vieux-Pont-en-Auge.**

Eglise de Mittois

L'année 2018 verra la réfection de la couverture du clocher en essentage de châtaignier ainsi que la création de deux vitraux par Florent Chaboissier. **Ces travaux étaient programmés par la commune de Mittois.**

Actualités

Les Ecoles



Ecole primaire A. Bisson à Saint-Pierre-sur-Dives

Retour à la semaine de 4 jours

Après consultation auprès des parents, des enseignants et du conseil d'école, **le conseil municipal a voté le retour à la semaine de quatre jours**, décision validée par l'Académie de Caen.

En remplacement du Temps d'Activité Périscolaire, la municipalité missionne la Ligue de l'enseignement pour développer l'accueil des enfants du territoire, les mercredis, au Centre de Loisirs de Saint-Pierre-sur-Dives.

Réorganisation du service scolaire

L'accueil des familles à la mairie pour les services scolaires déménagera au pôle social (ancienne trésorerie) à compter du 1^{er} septembre 2018.



Restauration scolaire

La municipalité a missionné un cabinet Conseil pour **identifier les attentes des familles, enfants et enseignants**. Un cahier des charges sera rédigé afin de conduire une consultation auprès de prestataires.

Nouvel espace famille sur Internet

A compter de la rentrée des vacances de la Toussaint, les parents **auront la possibilité de réserver et de payer directement cantine et garderie** depuis internet ! Restez connectés !

L'école de Bretteville-sur-Dives.

Que se passera-t-il à la rentrée ?

Dès la rentrée scolaire 2018, les écoles de Bisson (Saint-Pierre-sur-Dives) et de Bretteville-sur-Dives ne formeront plus qu'une seule et même entité.



Ecole primaire de Bretteville-sur-Dives

Cette fusion entraînera une direction unique permettant ainsi le maintien de deux classes de cycle Élémentaire à l'école de Bretteville-sur-Dives. En outre, les élèves de cycle Maternelle seront accueillis à l'école du Pot d'Etain ou dans une autre école du territoire.

A l'issue du cycle Maternelle, le choix sera laissé aux familles de demander l'inscription de leur enfant soit à l'école de Bretteville-sur-Dives, soit à l'école Bisson, soit dans une autre école de notre territoire.

INSCRIPTION SCOLAIRE, COMMENT FAIRE ?

- Venir chercher une fiche d'inscription auprès de la mairie de votre domicile ou de l'école où l'enfant sera scolarisé.
- Rapporter la fiche d'inscription remplie ainsi qu'un certificat de domicile à votre mairie.
- L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire et à la rentrée en cas de nouvelle arrivée sur le secteur.

A partir du 1^{er} septembre 2018, les services scolaires se situeront au pôle social (ancienne trésorerie) à Saint-Pierre-sur-Dives.

Actualités



Centre Aéré

La commune de Saint-Pierre-en-Auge a missionné la "Ligue de l'Enseignement" pour assurer l'accueil des jeunes de 3 à 15 ans, tous les mercredis et congés scolaires (à l'exception des vacances de Noël) à l'Espace Loisirs à Saint-Pierre-sur-Dives.

Les nouveautés pour cet été

Pour répondre à un besoin et afin d'encourager les jeunes pré-ados et ados à formaliser leurs envies, les soutenir dans la prise d'initiatives et la réalisation de projets, le "Projet Jeunes" est relancé pour les 2 mois d'été.

Tous les enfants du territoire de Saint-Pierre-en-Auge pourront bénéficier du passage d'un bus pour se rendre au centre de loisirs. La demande d'un arrêt se fait au moment de l'inscription. Ce transport est assuré du 9 juillet au 3 août.

Les nouveautés pour la rentrée 2018-2019

Les horaires d'accueil du centre de loisirs seront les suivants :

Vous pouvez trouver les documents nécessaires pour

	Inscription à la journée	Inscription à la 1/2journée
Accueil	7 h 30/9 h 00 17 h 30/18 h 15	7 h 30/9 h 00 12 h 00/12 h 30 13 h 00/13 h 30 17 h 30/18 h 15

toute inscription sur le site :

<https://laliguenormandie.org/en-normandie/espace-loisirs-de-saint-pierre-en-auge/>

En venant nous rencontrer dans nos locaux au **20, rue Général Leclerc à Saint-Pierre-sur-Dives**, ou bien nous appeler au **02.31.20.56.65** ou **07.64.67.20.19**.

L'adressage

La mise en place du nouvel adressage a eu pour premier objectif de parvenir à une domiciliation claire pour que les secours puissent arriver rapidement en cas d'urgence. Dans certaines communes, il n'y avait que des lieux-dits. Il a donc été décidé d'attribuer un nom et un numéro pour chaque voie desservant une habitation. Les plaques de numéro seront distribuées en même temps que votre certificat d'adressage définitif au cours du second semestre 2018.

Pour vous aider dans la rédaction de votre courrier, nous vous proposons les modèles ci-dessous :

Vous habitez une commune de l'Oudon



Monsieur et Madame MARTIN
L'Oudon
N° et Nom de Voie*
TOTES
14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Vous habitez une commune déléguée dont le code postal est 14170



Monsieur et Madame MARTIN
N° et Nom de Voie*
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Vous habitez une commune déléguée dont le code postal est 14140



Monsieur et Madame MARTIN
N° et Nom de Voie*
SAINT-GEORGES-EN-AUGE
14140 SAINT-PIERRE-EN-AUGE

* A confirmer avec le certificat d'adressage définitif.

Actualités

Les Travaux

Saint-Pierre-en-Auge est engagé dans un programme de réfection, d'entretien et de réhabilitation des voiries sur l'ensemble de son territoire.

Les travaux de voirie sont exécutés par les services municipaux et des entreprises extérieures, financés en partie par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Réaménagement du bourg de Tôtes à l'Oudon

Les travaux de réaménagement de la traversée du bourg de Tôtes sont maintenant terminés : les marquages au sol des entrées de bourg et des principaux carrefours, la sécurisation des piétons et des arrêts de bus visent principalement à améliorer la traversée du bourg et réduire la vitesse des automobilistes.



Réaménagement du bourg de Tôtes

Le coût des travaux de voirie pour ce projet avoisine les 100 000 euros et sont subventionnés par le département à hauteur de 16 000 euros.

Aménagement pastoral du Billot à l'Oudon

Les travaux d'aménagement du coteau du Billot ont commencé : débroussaillage des abords du site, installation d'une clôture grillagée en périphérie du coteau, construction d'un abri pour animaux, ...

L'objectif est d'installer un troupeau de chèvres issu du cheptel des fossés du Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Ouest, afin de maintenir le coteau du Billot avec une végétation de pelouse favorisant la riche biodiversité de cet espace.

Le pâturage caprin est actuellement la solution de gestion la mieux adaptée pour ce site car les chèvres sont de très grandes consommatrices de ronces, broussailles et petits ligneux. En l'absence d'entretien, cet espace naturel perdrait alors toute la richesse écologique de l'habitat de pelouse calcaire.

Le site va rester ouvert au public et aux VTTistes tant pour la randonnée que pour la pratique sportive. En effet, dans les aménagements en cours, 2 portillons permettront au grand public d'accéder sur le site.



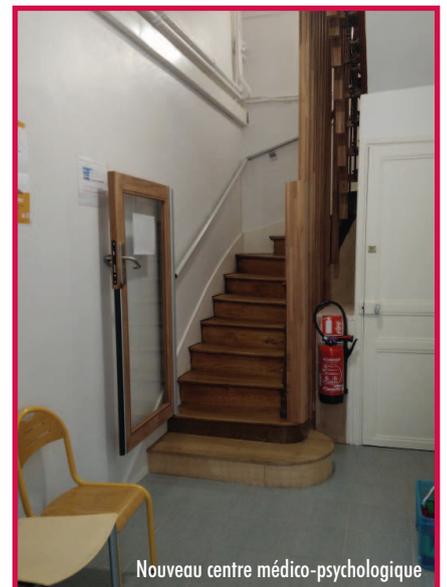
Construction d'un abri pour animaux au coteau du Billot

La réalisation de cette clôture, financée par la commune de Saint-Pierre-en-Auge, s'insère dans un programme global de valorisation de ce site naturel remarquable avec la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie.

Un nouveau centre Médico-Psychologique à Saint-Pierre-sur-Dives

Au 20, rue du Général Leclerc, la municipalité a travaillé en collaboration avec l'EPSM Caen pour offrir aux patients, un nouvel environnement plus accueillant et plus confortable.

Cela permet également aux praticiens de proposer des soins adaptés à la population afin d'aider et d'orienter les jeunes en difficulté, sur notre territoire.



Nouveau centre médico-psychologique

Actualités

Les travaux de voirie sont exécutés par les services municipaux et des entreprises extérieures, financés en partie par la DETR.

Nouvelle station d'épuration pour Boissey

Des travaux sont en cours concernant la création d'une nouvelle station d'épuration pour les habitants de Boissey. Cette nouvelle station proposera un assainissement collectif. Deux portes de relevage permettront de renvoyer les eaux usées à une station de lagunage. Sa mise en service est prévue pour la fin de l'été.



Nouvelle station d'épuration à Boissey



Réfection du mur du Pôle Santé



Travaux Ecole du Pot d'Étain

Autres travaux réalisés

Pôle de Santé Libéral Ambulatoire

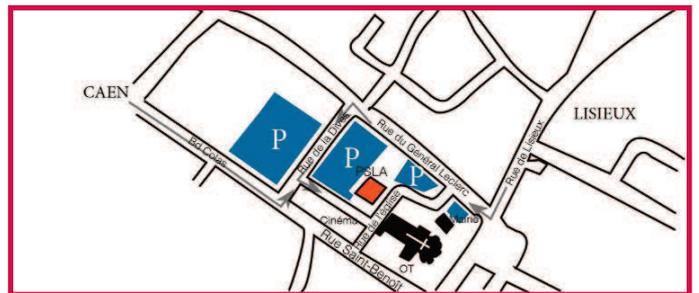


Le Pôle de Santé de l'Abbaye

Le Pôle de Santé de l'Abbaye a pris son envol

Ouvert depuis le 3 avril 2017, le Pôle de Santé de l'Abbaye est situé place Jean Beauvalet à Saint-Pierre-sur-Dives, face à l'Abbatiale.

Ce site regroupe différentes professions médicales et paramédicales en un même lieu, ce qui favorise la prise en charge des patients et la continuité des soins. 23 professionnels de santé y sont réunis : quatre médecins généralistes, un cabinet infirmier, une diététicienne, une ostéopathe, une sage-femme, une psychologue, une pédicure-podologue, quatre orthophonistes, une dentiste. Cette structure s'intègre au maillage de la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie, constitué de 6 Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires et de deux antennes.



NOUVEAUX COMMERCES

- Pizzeria "L'instant Pizza", 35, rue du Général Leclerc.
- Salon de Thé "Excellence", 3, rue de Falaise.
- Au Trésor des Loulous, 11, rue du Marché.
- DK Créations Cuir, 49, rue de Lisieux.
- Cordonnerie Basta, Hyper Casino, rue de Lisieux.

PROCHAINEMENT :

- Fromagerie de Jort (vente, dégustation et projection).
A l'angle de la rue du Marché et rue Carnot.

PROJETS A VENIR !

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES : Un nouveau giratoire, au croisement des routes de Livarot et de Crèvecœur, sera réalisé à l'automne par le Département.

Le permis de construire pour le nouvel EHPAD Saint-Joseph a été délivré. La construction de ce nouvel établissement, à proximité du collège Jacques-Prévert, commencera en novembre.

Dossier Spécial

LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE



Un peu d'histoire...

La période de création des communes remonte à la Révolution, le législateur souhaitait voir se créer UNE municipalité dans chaque bourg, paroisse ou communauté de campagne.

En 1833, les bourgs de Réveillon et d'Abbeville sont absorbés par le bourg de Vaudeloges, créant la commune de Vaudeloges.

Plus proche de nous, dans la continuité de la loi Marcellin du 16 juillet 1971, au 1^{er} janvier 1973, **la commune de l'Oudon est créée, regroupant 10 communes**, devenues communes associées.

Encore plus proche de nous

En France

La loi du 16 mars 2015, complétée par la loi du 8 novembre 2016, permet aux communes de se regrouper en communes nouvelles, dans le cadre d'une démarche volontaire, pour aller jusqu'au bout d'une logique de mutualisation tout en conservant le lien de proximité, l'histoire des territoires et l'identité des communes fondatrices.

Au 1^{er} janvier 2017, la France compte 560 communes nouvelles regroupant 1900 communes et 1,9 millions d'habitants. Les 2 communes nouvelles regroupant le plus d'habitants, sont Annecy avec 121 800 habitants et Cherbourg-en-Cotentin avec 80 918 habitants).

Au niveau national, quatre départements doivent être distingués : le Calvados, la Manche, l'Eure et le Maine et Loire. En y ajoutant la Dordogne, le Jura et l'Orne (encore un département normand !), ces 7 départements, à eux seuls, concentrent 40,6 % du nombre total des communes nouvelles.

Dans le Calvados

Au 1^{er} janvier 2017, ce ne sont **pas moins de 39 communes nouvelles** qui se sont créées à partir de 206 communes. On les trouve principalement dans 2 grands secteurs, le Sud-Est et le Sud-Ouest du département.

Alors qu'au niveau national, la majorité d'entre elles ne compte que 2 communes, 2 fusions réalisées dans notre département regroupent 22 communes (Livarot-Pays d'Auge) et 20 communes (Souleuvre en Bocage).

Saint-Pierre-en-Auge aujourd'hui

Le maire de la commune de Saint-Pierre-en-Auge, **élu le 7 janvier 2017**, est Jacky Marie, il est entouré de 9 adjoints.

LES COMPETENCES DE LA COMMUNE NOUVELLE

Au 1^{er} janvier 2017, la commune de Saint-Pierre-en-Auge est compétente pour gérer :

- Les affaires scolaires et périscolaires
- La jeunesse (enfants et adolescents de 4 à 16 ans)
- La politique culturelle
- La voirie (sauf dans les zones d'activité économique)
- L'éclairage public
- Entretien des espaces verts
- L'assainissement collectif
- La gestion des salles des fêtes, des foires et marchés
- L'animation locale
- Les équipements sportifs (hors piscine)

Dossier Spécial

La conférence des maires, regroupant l'ensemble des maires délégués, se réunit préalablement au conseil municipal.

Le Conseil municipal issu de l'ensemble des conseils municipaux **des 13 communes fondatrices est composé de 77 conseillers**. Cela permet à chaque commune d'être représentée.

La conférence des maires, regroupant l'ensemble des maires délégués, se réunit préalablement au conseil municipal pour examiner et amender le projet d'ordre du jour.



Le fonctionnement du conseil municipal au 1^{er} janvier 2017 est transitoire jusqu'aux **prochaines élections municipales en 2020**. Il ne comptera plus alors que 29 conseillers municipaux.

LA COMMUNE NOUVELLE...

...c'est garder, face aux baisses de dotation de l'Etat, la capacité d'agir, entreprendre, investir et anticiper les mutations à venir tout en protégeant la population et l'emploi sur l'ensemble des collectivités.

Et demain ?

Que deviennent les communes déléguées en 2020 ? Elles continuent à exister au sein de la commune nouvelle.

Les élections municipales des communes de plus de 1000 habitants sont soumises à un scrutin majoritaire

à deux tours avec une dose de proportionnelle. **Saint-Pierre-en-Auge dénombrant environ 8 000 habitants**, l'élection respectera ces directives.

Les candidats se présentent en listes complètes. L'élection peut se limiter à un seul tour en cas de majorité absolue, ou donner lieu à un second tour. Ne pourront se maintenir que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés.

Qu'est ce qu'un scrutin majoritaire avec une dose de proportionnelle ?

On attribue d'abord la moitié des sièges à pourvoir à la liste qui a le plus de voix, les autres sièges sont répartis entre toutes les listes présentes au dernier tour et ayant recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire).

Saint-Pierre-en-Auge en chiffres



8 000 habitants



Un territoire de 145 km²
13 communes déléguées



10 établissements scolaires



25 églises



115 associations

Zoom sur...

LA FERME ASINE : EQUUS ASINUS



Il était une fois : Aquarelle, Gatsby, Gouache, ...

L'âne est un animal sensible, calin, doux et tolérant, qui s'est longtemps associé à l'homme dans les activités laborieuses. Depuis quelques années, il est aussi le complice des randonneurs.

La rencontre : Sylvia et Jean-François Hotton, grands passionnés de ces quadrupèdes, ont ouvert voilà deux ans une asinerie à Hiéville en plein cœur du Pays d'Auge. Ils y élèvent des ânes (14) sur 6,5 hectares, pour la plus grande joie du public. Depuis quelques semaines, **Indigo, le dernier né, a rejoint la grande famille des Equus Asinus**. D'autres naissances sont prévues, dont des jumeaux, ce sera une grande première ! Cette année, le nom de l'animal doit commencer par la lettre "i", alors n'hésitez pas à leur donner des idées !

Dans les pâtures au milieu des ânes, Sylvia et Jean-François ont répondu volontiers à nos questions :

Quelles sont les différentes races asines ?

Il existe de nombreuses races d'ânes. L'âne Andalou, grand, très vif et de couleur blanc pommelée, il est en voie de disparition. L'âne Catalan, le plus grand de l'espèce asine, est fier et nerveux. L'âne du Cotentin, caractérisé par une "croix de Saint-André" sur son dos, de petite taille et assez trapu, était utilisé autrefois pour le transport des bidons de lait en Normandie. Sans oublier de nombreuses autres races telles que le Bourbonnais, l'âne des Pyrénées, l'âne de Provence...

Et les bienfaits du lait d'ânesse ?

Depuis l'Egypte ancienne, l'usage du lait d'ânesse est courant comme médication. Très proche du lait maternel, il est riche en vitamines, en sels minéraux, oligo-

Sylvia et Jean-François Hotton sont présents chaque lundi sur le marché de Saint-Pierre-sur-Dives sous la halle médiévale et chaque samedi sur celui de Lisieux...

éléments et acides gras essentiels (oméga 6). Ces propriétés sont également utilisées en cosmétique (savon, crème, gel douche,...).

Quand pouvons-nous venir vous voir ?

Nous accueillons les groupes sur rendez-vous. Notre site et notre boutique sont ouverts tous les dimanches de 11 h à 18 h d'avril à fin septembre. Nous mettons à disposition de nos visiteurs des tables pique-nique et un grand parking. Pour nos amis camping-caristes, deux emplacements sont à leur disposition.

Un âne chez soi, est-ce possible ?

Oui, cela est tout à fait possible si l'on respecte quelques règles et conseils élémentaires... Un âne vit environ 40 ans, c'est donc un engagement à long terme. Il s'habitue à vous comme vous vous attachez à lui. Il faut donc bien réfléchir car une séparation serait perturbante pour lui. L'âne est un animal grégaire, il faudra donc lui choisir un compagnon âne ou cheval, sinon il deviendra triste...

Pour couvrir ses besoins, il lui faudra une grande prairie, un abri pour se protéger des intempéries et du soleil, **et un ami humain qui veillera sur son bien-être**, le soignera et le surveillera. Si vous donnez à votre âne ces attentions et ces soins alors vous aurez un âne heureux et vous pourrez vivre en harmonie durant de longues années !

Nous espérons vous avoir donné l'envie de rencontrer les ânes Aquarelle, Quintefeuille, Gouache, Gatsby, Cola, Pimprenelle, Beauty, Bianca et Indigo ainsi que leurs propriétaires passionnés.

PRATIQUE !

Pour prendre RDV : Tél. : 06.69.53.48.80 ou web : <https://www.equusasinus.fr>

Pour s'y rendre : Equus Asinus - Lieu dit Le Beauvais - Hiéville - 14170 Saint-Pierre-en-Auge

Prenez date !

EXPOS, ANIMATIONS, CONCERTS ...

JUIN

Du 20 au 29 - Exposition de photographies "Tout Contre" de Philippe Dorléans - Salle capitulaire.

Jeudi 21 - Fête de la Musique - Halle et Salle des Fêtes - gratuit - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Samedi 23 - Fête au Jardin - Jardin Conservatoire - de 9 h à 17 h - Tél. 02 31 20 41 84 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Du 24/06 au 23/09 - Montpinçon-L'Oudon - Exposition "Un manoir en Pays d'Auge" - Foyer Rural du Billot ouverture du vendredi au dimanche et les jours fériés de 14 h 30 à 18 h 30 Tél. 02 31 20 62 72 ou j.maneuvrier@gmail.com

Samedi 30 - Concert Trio pour Violon et Piano par l'Orchestre Régional de Normandie - Auditorium - 20 h 30 Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

JUILLET

Dimanche 8 - Concert Quatuor à cordes par l'Orchestre Régional de Normandie - Auditorium - 18 h - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Vendredi 13 - Feu d'Artifice et Bal Populaire - Halle médiévale et Complexe sportif - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Dimanche 22 - Concert des Promenades Musicales par l'ensemble Amarillis - Halle médiévale - 18h - Tél. 02 31 31 06 00 - <http://www.pays-auge-culture.org>

AOÛT

Mercredi 8 - L'Oudon - Randonnée "A la Rencontre des Papillons" - RDV parking de la salle des fêtes du Billot - 14h - Gratuit - Tél. 02 31 61 66 09 ou mgallet@agglo-lisieux.fr

Dimanche 12 - Braderie/Vide-Grenier de l'UCIA - rues de la ville - de 6 h à 18 h - Réservations : 02 31 40 83 20 ou 02 31 20 99 08 ou 07 82 03 10 16 ou ucia14170@gmail.com

Montpinçon-L'Oudon - Forum des Savoir-Faire et des Traditions Populaires - Le Billot - 9 h-18 h 30 - Tél. 02 31 20 62 72 ou j.maneuvrier@gmail.com

Lundi 13 & Mardi 14 - 3^e Edition du Festival de Théâtre Professionnel, farces et soirées par la Ben Compagnie - Sur le marché et à l'Espace Saint Benoît - www.saint-pierre-en-auge.fr

Du samedi 18 au lundi 20 - Courses Hippiques de Trot Monté et Attelé - Hippodrome de la Dives - à partir de 14 h - Tarif : 5 euros

Dimanche 26 - Fête de la Moto - Place du Marché - Tarif : 3 euros - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

SEPTEMBRE

Samedi 8 - Forum des Associations - Complexe sportif - 14 h-17 h 30 - Gratuit - Tél. 02 31 90 64 09 ou meps14170@orange.fr

Samedi 15 & Dimanche 16 - Journées du Patrimoine - Visites guidées, démonstrations de savoir-faire... Tél. 02 31 20 97 90 - 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Du 29/09 au 14/10 - Exposition "Il était une fois, une grande fête..." - Salle capitulaire - Tél. 02 31 20 41 84

Samedi 29 & Dimanche 30 - Salon des Antiquaires -Rotary

Retrouvez les animations de la commune sur le site internet www.saint-pierre-en-auge.fr ou sur le facebook commune de saint pierre en auge

Club Saint-Pierre-sur-Dives - Halle médiévale - 10 h-19 h
Tarif : 3 euros - Renseignements : rotarystpierre.free.fr

OCTOBRE

Dimanche 14 - Montviette - Randonnée "Vivre dans les Tranchées en 1914-1918" - RDV mairie de Montviette - 9 h 30 - Renseignements : Montviette Nature Tél. 02 31 20 64 19 ou 06 06 47 77 25

Samedi 20 & Dimanche 21 - 3^e Salon des Métiers d'Art - Halle médiévale - 10 h-18 h - Tél. 06 76 78 59 55 - Mail : communication.nma@gmail.com - www.normandie-metiers-art.com

Du Dimanche 21 au Mercredi 24 - Festival REXY Animé - LE REXY - Séances 10 h 30, 14 h 30 et 20 h 45 - Tarif unique : 4 euros Tél. 07 81 24 84 79 ou cinema.lexy@orange.fr - www.cinema.lerexy.fr

NOVEMBRE

Dimanche 4 - Bourse Toutes Collections - Salle des Fêtes 9 h -17 h 30 - Tarif : 1.50 euros - 02 31 20 86 24.

Samedi 17 - Montviette - Randonnée/Atelier dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets - 14 h - Renseignements : Tél. 02 31 61 66 09 ou mgallet@agglo-lisieux.fr

DECEMBRE

Samedi 8 & Dimanche 9 - Marché de Noël - Halle médiévale - Hallettes et Salle des Fêtes - Gratuit - Tél. 02 31 20 97 90 - www.saint-pierre-en-auge.fr

Du 8 au 24 - Quinzaine Commerciale de l'UCIA - Tél. 02 31 20 99 08 ou 02 31 40 83 20 ou ucia14170@gmail.com



Le marché de Noël sous la halle médiévale

Retour sur...

LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Le Tour de Normandie... Le 19 mars 2018, 144 coureurs se sont élancés pour cette 38^{ème} édition.



Jardin Conservatoire... Le 7 avril 2018, bourse d'échange avec 200 jardiniers...



Le Trail du Billot... Le 8 avril 2018, près de 500 participants ; courses et randonnées pédestres.



Flânerie en Harmonies Les 26 & 27 mai 2018, des concerts donnés par les harmonies municipales.

Tribune des Elus

PAROLE AU MAIRE ET SES ADJOINTS

Dépassons les clivages !!

Construire la nouvelle commune, fédérer les équipes, rassembler les habitants et les élus, organiser la structure, s'intégrer dans les nouveaux découpages du territoire, en un mot faire de notre collectivité l'échelon incontournable des nouvelles perspectives sociales, économiques. Votre équipe municipale y travaille depuis 1 an et demi.

Durant ces 18 mois d'exercice, 90 % des délibérations présentées au Conseil Municipal ont été votées à l'unanimité après avoir été travaillées de façon collégiale en commissions et en conseils des maires. La recherche des économies d'échelle est également un travail de longue haleine. Elle porte déjà ses fruits après une année de fonctionnement. La mutualisation des contrats d'assurances, d'énergie, de photocopieurs, de la téléphonie, des fournitures a permis des économies conséquentes.

Les horaires des agents ont été adaptés en fonction des charges de travail qui sont désormais différenciées suivant les saisons et les manifestations de façon à optimiser les temps de présence.

Doit-on nous reprocher d'avoir appliqué strictement la réglementation de la fonction publique territoriale ?

Doit-on nous reprocher d'avoir mis un terme à des pratiques indemnitaires non réglementaires ?

Doit-on nous reprocher d'être rigoureux et soucieux des deniers publics ?

L'objectif de cette réorganisation est également d'apporter une efficacité renforcée du service public. Nous sommes vigilants à nous organiser pour palier au désengagement de l'Etat et faciliter vos démarches au quotidien. Nous devons dès maintenant travailler à nous adapter aux nouvelles technologies, au numérique qui envahit notre quotidien, nous préparer à de nouveaux métiers, changer nos mentalités face au bouleversement économique. Nous nous devons d'accompagner la jeune génération à relever les défis qui s'imposent à elle, leur apporter des conditions de travail optimales, en respectant leur évolution dans le cycle scolaire, tout en conservant les écoles rurales comme nous nous y étions engagés.

Les conseils municipaux ne doivent pas être une tribune où certaines personnes s'invectivent, sans volonté constructive ce qui est contraire à l'attente de nos concitoyens. S'attacher et revenir aux combinaisons politiciennes d'hier, prendre le risque de s'isoler, c'est voir à terme notre commune se refermer sur elle-même et dépérir.

Nous poursuivrons donc les travaux de construction de cette nouvelle commune avec toute notre volonté et notre engagement pour notre territoire et ses habitants.

Notre dynamisme est intact pour poursuivre ce travail de structuration des fondations de notre commune.

Le Maire et ses Adjointes

PAROLE À L'OPPOSITION

Comment faire confiance ?

En janvier 2017 naissait la commune nouvelle de Saint Pierre en Auge, issue du regroupement d'une partie des communes de la CDC des Trois Rivières. Après des hésitations, tous les maires s'engagèrent devant leurs électeurs sur des principes communs, en signant une belle charte à grand renfort de publicité. Hélas, un marché de dupes !

Au moment même où les maires y affirmaient qu'on préserverait les écoles rurales, se préparait la suppression totale de l'école de Bretteville sur Dives alors qu'une seule classe seulement était menacée de fermeture ! Sous prétexte que l'école fermerait un jour, on la sacrifiait ! Heureusement le conseil municipal a sauvé les trois classes pour la rentrée 2017. Mais le ver est dans le fruit.

Pour les agents territoriaux de la commune nouvelle, leurs droits devaient s'aligner sur le régime le plus favorable. Poudre aux yeux ! Plusieurs acquis leur sont retirés, au point qu'ils se sont mis en grève et ont manifesté dans les rues du bourg. !

Quid de l'accès facilité aux services communaux ? Dès le premier scrutin organisé, on supprime tous les bureaux de vote dans les communes historiques au profit de regroupements. Ce n'était pas obligatoire, Livarot et Mézidon, n'ont pas fait ce choix !

On devait aussi pouvoir jusqu'en 2020, rétrocéder aux petites communes leurs économies faites au fil du temps, pour réaliser des travaux. En fait, cet argent a déjà disparu dans le gouffre financier des investissements en cours ! On a vendu les bijoux de famille !

Le débat d'orientation budgétaire est tombé comme un couperet : nouvel emprunt impossible, niveau d'annuité d'emprunts trop élevé par rapport à nos capacités, et menace de rétrocession de la dette de la nouvelle gendarmerie pour deux millions d'euros.

Adieu les engagements de la charte ! Comment faire confiance à tous ces « bons gestionnaires » ?

Brigitte Ferrand, Gérard Monroty, Sylviane Pralus

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

LE JARDIN CONSERVATOIRE

*Ouvre ses portes
du 1er Mai au 30 Septembre*



RENSEIGNEMENTS : 02 31 20 41 84
OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE

Rue St-Benoît - St-Pierre-sur-Dives - 14170 St-Pierre-en-Auge



CRÉATION-IMPRESSION : V. DANIEL - MAIRIE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Saint-Pierre-en-Auge
la Commune et vous

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE JUIN 2018 - N°1

- **Directeur de la publication** : Jacky Marie
- **Comité de Rédaction** : Véronique Maymaud, Françoise François, Elisabeth Lachaume, Marine Mezzano, Véronique Daniel
- **Conception graphique et mise en page** : Véronique Daniel
- **Photos** : Freepick, Mairie de saint-Pierre-en-Auge
- **Impression** : IMP. LEMESLE - Livarot
- **Nombre d'exemplaires** : 5 000